

cra à ces fonctions, où il mit en jeu tout son talent d'administrateur économe, prévoyant et courtois.

» En 1900, il abandonna les fonctions actives de maire, mais n'en continua pas moins à s'occuper d'une façon toute particulière à accroître le bien-être des habitants de Longwy et à proposer des mesures d'hygiène locales, qu'il croyait nécessaires.

» Il s'intéressa au développement de l'enseignement à tous les degrés et particulièrement aux Beaux-Arts.

» La ville de Longwy lui doit l'exécution de nombreux travaux par lesquels il chercha à rendre la ville plus agréable à ses concitoyens et plus attrayantes aux yeux des étrangers. »

LA COMMISSION DES BULLETINS.

---

## SUBRA (HENRI)

Aix 1873.

M. Mariaccia, président de la Commission régionale d'Alger, nous fait part du décès brusque de notre camarade Subra, François-Henri (Aix 1873), balancier-constructeur, conseiller municipal d'Alger.

Les obsèques ont eu lieu, à Alger, le 21 août 1908, et furent des plus solennelles.

Le cortège comprenait, outre les Sociétés dont faisait partie notre Camarade, la famille, puis les représentants du préfet, la municipalité et un groupe nombreux d'Anciens Élèves qui avaient tenu à accompagner Subra à sa dernière demeure.

De très nombreuses couronnes avaient été offertes, parmi lesquelles on remarquait celle de la Société et du groupe d'Alger.

Le convoi funèbre se rendit à l'église de Bab-el-Oued et, de là, au cimetière de Saint-Eugène, où des discours furent prononcés par MM. Legendre premier adjoint faisant fonctions de maire, Legey, conseiller général; Mariaccia, au nom de notre Société.

Nous reproduisons, ci-après, deux de ces discours et renouvelons à la femme et au fils de notre regretté camarade Subra, nos respectueuses condoléances.

LA COMMISSION DES BULLETINS.

## DISCOURS DE M. LEGENDRE

PREMIER ADJOINT AU MAIRE D'ALGER.

MÉSDAMES,

MESSIEURS,

Dans les corps électifs, chaque fois qu'un membre disparaît, il laisse un vide profond qui éveille toutes les sympathies, tout en inspirant la plus légitime douleur.

Henri Subra, en sa qualité de conseiller municipal de la ville d'Alger, avait une double famille.

C'est comme représentant actuel de cette double famille et à titre de collègue du regretté défunt que je viens, sur cette tombe encore ouverte, vous exprimer mes sentiments.

Je ne saurais me défendre de la vive émotion que je ressens, en jetant un regard sur le nombreux cortège composé de parents, d'amis et de collègues attestant, par leur présence en ce lieu de l'éternel repos, que la solidarité n'est pas étrangère au culte des morts.

Chacun de nous, famille, amis, collègues, nous éprouvons les regrets douloureux d'une séparation définitive, à laquelle notre raisonnement philosophique seul, en s'élevant au-dessus des épreuves pénibles de la vie, devra rechercher, non pas l'atténuation des peines provoquées par la perte irréparable de nos affections légitimes et de nos sympathies, mais en plaçant dans le domaine du temps l'espoir d'une tardive consolation.

Élu conseiller municipal au scrutin du 10 mai dernier, c'est la première fois que Subra brigait les suffrages de ses concitoyens.

Ses ardentes convictions républicaines, son expérience des affaires, les vives sympathies qu'il s'était acquises par son accueillante bonté, le désignaient particulièrement au choix de la population algéroise; il aimait d'ailleurs passionnément notre cité, sa ville natale.

Au sein de notre assemblée municipale, Henri Subra savait mettre en relief sa situation indépendante, ce qui donnait à ses votes le cachet de la plus stricte justice.

Doué d'un caractère régulier et conciliant, il apportait dans la discussion un véritable esprit d'équité, guidé constamment par un jugement droit et lucide, inspiré par un langage modéré, net et précis, qui n'avait d'égal que sa modestie.

Ses manières franches et ouvertes lui avait rapidement conquis l'amitié de tous ses collègues. Dans le quartier, où il exerçait depuis de nombreuses années son industrie, il s'était fait une légitime popularité par son inépuisable charité et son tempérament serviable.

Les rares qualités de son cœur nous rendent plus pénible encore la perte de ce collègue si estimé, si aimé.

A côté de sa famille, près de ses collègues, nous voyons se réunir, autour de son cercueil, de nombreux membres de diverses sociétés; cette agglomération de délégués a une signification. Elle constate la coopération de Subra aux bonnes œuvres, et c'est dans un suprême adieu que ces divers groupes viennent publiquement exprimer leur reconnaissance et rendre un dernier hommage à sa mémoire. Voilà la sublime récompense décernée à l'homme de bien.

En tournant mes regards sur tout ce qui nous environne dans ce lieu respectable et sacré, toutes les pensées s'unissent. Je lis sur les visages les chagrins, les regrets.

Aussi, suis-je bien certain d'être l'interprète de M. le Maire, absent, de la municipalité, du Conseil municipal tout entier, en venant affirmer ici, à notre si regretté collègue, toute l'affection que nous cause sa fin prématurée.

A sa veuve, à son enfant, à sa famille si cruellement éprouvés, j'adresse l'hommage respectueux de nos bien sincères sentiments de condoléances.

Je te dis, cher et regretté collègue, au nom de tous les membres du Conseil municipal :

Adieu Subra ! Repose en paix ainsi que tu le mérites.

#### DISCOURS DE M. P. MARIACCIA (Aix 1866)

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'ALGER.

MESDAMES, MESSIEURS,

MES CHERS CAMARADES,

Au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, et plus particulièrement du Groupe régional d'Alger, j'ai la douloureuse mission d'adresser le dernier adieu à notre excellent et dévoué camarade Henri Subra, dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Cette mission m'est d'autant plus pénible que Subra était un ami depuis sa sortie de l'École, c'est-à-dire depuis plus de 30 ans.

Il y a quinze jours à peine, il assistait à notre déjeuner mensuel, plein d'entrain et de bonne humeur et, aujourd'hui, après tant d'efforts impuissants des docteurs qui l'ont soigné et des personnes aimées de son entourage, qui l'ont disputé à la mort, sa fin prématurée me déchire le cœur.

Né à Alger, en 1836, il entra à l'École d'Aix en 1873; lorsqu'il en sortit, en 1876, après 3 années d'excellentes études, il n'avait pas à chercher à se créer une position, car son excellent père, le sympathique père Subra, possédait un atelier de balancier-constructeur en pleine prospérité, et il n'avait qu'à le seconder. Aussi, très actif et très entreprenant, il s'occupa de créer des succursales à Oran, puis à Constantine et enfin à Tunis. En dernier lieu, après la mort de son père, il a repris la suite de la maison à Alger. Tous ses Camarades l'estimaient et l'aimaient, et il conservait avec tous les rapports les plus affectueux.

Aujourd'hui, devant cette tombe qui va se fermer pour l'éternité, nous ne pouvons, mon cher Subra, que te donner comme exemple à ton jeune fils, car tu fus un travailleur infatigable et un honnête homme.

Puissent nos sympathiques regrets être un adoucissement à la douleur de ton épouse éplorée et de toute la famille en larmes.

Au nom de tous les Camarades des Arts et Métiers et au mien, adieu.

---